

**DECISION N° 20230608_P_078
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »****Département de la
Haute-Loire****Arrondissement
D'YSSINGEAUX****Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE****VU** le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,**VU** le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,**VU** la délibération n° 20221213_D_153 du Conseil Communautaire du 13 décembre 2022 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,**Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de la Délinquance****Objet : Signature d'un contrat d'intervention pour deux ateliers en faveur des adolescents de 10 à 16 ans « Découvrir les émotions » ainsi qu'un atelier en soirée en faveur des parents « Décoder les émotions de l'ado » dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale Pierre Royon.****Le Président,****N° 20230608_P_078****Décide**

De signer une convention avec :

OBJET**PEP 43
18 chemin de Gendriac
43000 Le Puy en Velay**

Pour deux ateliers « Découvrir les émotions » en faveur des adolescents et un atelier « Décoder les émotions » en faveur des parents dans le cadre de l'espace de vie sociale Pierre Royon.

Date: 7 Juillet 2023**Participants : Adolescents de 10 à 16 ans et parents de l'Espace de vie sociale Pierre Royon.****Lieu : Espace de vie sociale Pierre Royon****Montant : A titre gracieux**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 8 juin 2023

Le Président,

Frédéric

